

## **REGLEMENT DU JEU «Bacheliers 2011 »**

### **Article 1 – ORGANISATION**

Le Crédit industriel de l'Ouest, SA au capital de 83 780 000 €, dont le siège social est situé 2 avenue Jean-Claude Bonduelle, à NANTES (44000), organise pour son compte sur son territoire d'exploitation, un jeu par tirage au sort intitulé « Bacheliers 2011 » du 5 juillet 2011 au 30 septembre 2011. Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat.

### **Article 2 - CONDITION DE PARTICIPATION**

Ce jeu est ouvert à toute personne physique qui vient d'avoir son Bac aux épreuves de 2011 et résidant sur le secteur d'exploitation de CIC Ouest.

La participation des mineurs au jeu est autorisée à la condition qu'un accord préalable, écrit et daté ait été donné par leur représentant légal. Toute participation d'un mineur fera présumer que celui-ci a obtenu cette autorisation.

Les bulletins du jeu seront distribués par les conseillers CIC Banque CIO-BRO près des centres d'examens lors des épreuves du Bac, et seront disponibles dans nos agences jusqu'au 30 septembre 2011.

Les salariés et retraités du CIC et de ses filiales, ainsi que les membres de leur famille (conjoint, concubin, enfants, ascendants directs et collatéraux), et les personnes ayant participé à la conception du jeu et assurant sa mise en place ainsi que les membres de leur famille, ne peuvent pas participer au jeu.

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

### **Article 3 - MODALITE DE PARTICIPATION**

La personne munie de son relevé de notes «Bac 2011» reçue dans les académies de Nantes, Rennes, Limoges, Orléans-Tours, ou Poitiers, se présentera dans une agence CIC Ouest et participera au jeu « Bacheliers 2011 » en déposant le bulletin dûment complété dans l'urne prévue à cet effet dans les agences CIC Ouest.

Un lauréat ne pourra compléter qu'un seul bulletin (mêmes nom, prénom et adresse). En cas de pluralité de participation au nom du même lauréat, chaque bulletin sera réputé nul. Ne seront pas pris en considération les bulletins sans adresse, incomplets, illisibles ou raturés.

### **Article 4 - DESCRIPTIF DES DOTATIONS**

Présentation des lots :

Le jeu est doté des lots suivants : 20 Ipad 2, de la marque Apple, d'une valeur unitaire (prix public) de 489 €. Dimensions et poids : Hauteur : 241,2 mm, Largeur : 185,7 mm, Profondeur : 8,8 mm, Poids : 601 g  
Ecran : Écran Multi-Touch panoramique brillant rétroéclairé par LED de 9,7 pouces (diagonale visible) avec technologie IPS. Résolution de 1 024 x 768 pixels à 132 pixels par pouce (ppp). Revêtement oléophobique résistant aux traces de doigt. Affichage simultané de langues et de jeux de caractères multiples.  
Alimentation et batterie : Batterie au lithium-polymère intégrée de 25 W/h. Jusqu'à 10 heures d'autonomie pour naviguer sur Internet en Wi-Fi, visionner des vidéos ou écouter de la musique. Charge via l'adaptateur secteur ou le port USB de l'ordinateur

### **Article 5 - TIRAGE AU SORT**

Le tirage au sort aura lieu au siège de CIC Ouest situé 2 avenue Jean-Claude Bonduelle - Nantes le 7 octobre 2011, sous contrôle d'huissier de justice.

### **Article 6 - AVIS DE GAIN**

Le gagnant sera informé par courrier dans les 30 jours suivant le tirage au sort qui l'a désigné. Aucun courrier ne sera en revanche adressé aux participants qui n'auront pas gagné.

### **Article 7 - ATTRIBUTION DES LOTS**

Le gagnant devra se présenter en agence, muni de ce courrier et de son relevé de notes du Bac 2011, afin que lui soit remis son lot

Le lot ne peut faire l'objet d'aucune substitution par sa valeur en espèces, ni d'aucune contrepartie de quelque sorte que ce soit et n'est pas cessible. Tout lot non réclamé par le gagnant dans les 90 jours suivant le tirage ne sera pas attribué.

## **ARTICLE 8 : consultation du règlement**

Le simple fait de participer à ce jeu entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement qui est déposé à la SCP Levesque, Callard et Bréheret, huissiers de justice associés à Vertou (44120) 1 rue Auguste Saupin. Le règlement des opérations est adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande (timbre remboursé au tarif en vigueur) à l'adresse suivante : CIC Ouest, Direction Marché Grand Public, 2 avenue Jean-Claude Bonduelle, BP 84001, 44040 Nantes cedex 1. Il peut être consulté dans les agences CIC Ouest participantes.

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique concernant les modalités du jeu, la détermination du gagnant et l'interprétation ou l'application du règlement.

## **ARTICLE 9 : remboursement des frais**

Les clients pourront demander à leur conseiller le remboursement de leurs frais de déplacement, calculé sur la distance entre leur domicile (présent sur le territoire CIC Ouest) et l'agence la plus proche. Celui-ci tiendra compte du parcours calculé de leur habitation à l'agence bancaire CIC Ouest la plus proche de leur domicile, à raison de 0.46 € le km (pour un trajet en voiture particulière).

## **ARTICLE 10 : loi informatique et liberté**

Les informations recueillies à l'aide du bulletin de participation peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, les données personnelles collectées sur toutes les personnes citées sur le bulletin seront utilisées pour l'organisation du tirage au sort et la remise du lot ainsi qu'à des fins de prospection commerciale. Elles ne pourront être communiquées à des tiers que pour les seules nécessités afférentes aux finalités sus évoquées, et pour répondre, le cas échéant, aux obligations légales et réglementaires.

Toutes les personnes citées sur le bulletin disposent d'un droit d'accès, de rectification, de communication et d'opposition sur simple demande auprès du Crédit Industriel de l'Ouest - 2 avenue Jean Claude Bonduelle - BP 84001 - 44040 Nantes Cedex ».

Le gagnant autorise l'utilisation éventuelle de son nom et de sa photographie dans toute manifestation publicitaire ou purement informative liée au présent jeu, en donnant son accord écrit ou celui de son représentant légal (si le gagnant est mineur) sur les dispositions du présent article, conformément à la législation en vigueur. Cette utilisation ne pourra pas ouvrir d'autres droits que le prix gagné.

## **ARTICLE 11 : divers**

Toutes difficultés quant à l'interprétation du présent règlement feront l'objet d'une interprétation souveraine des organisateurs. Les contestations ne seront recevables que dans un délai de un mois après le tirage au sort. La Société organisatrice se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le jeu si les circonstances l'exigent. Elle ne saurait être responsable de tout fait qui ne pourrait lui être imputable notamment en cas de force majeure susceptible de modifier, perturber ou annuler le jeu. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

## **Article 12 - LOI APPLICABLE**

Le présent règlement est régi par la loi française.

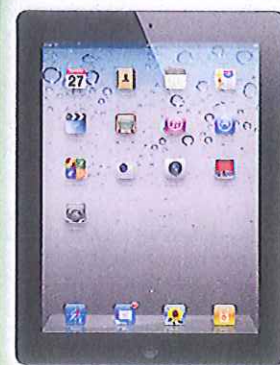


Banque CIC Ouest - 2 avenue Jean-Claude Bonduelle, BP 84001, 44040 Nantes Cedex 1 - SA au capital de 83 780 000 € - SIREN 855 801 072 RCS Nantes - LBF 465. Banque régie par les articles L511-1 et suivants du Code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en sa qualité d'intermédiaire en opérations d'assurance : N° ORIAS 07 008 480 (www.orias.fr). Contrats d'assurance souscrits auprès de ACM VIE SA et ACM IARD et distribués sous la marque CIC Assurances.

**Jeu Bacheliers 2011**  
**Au CIC Ouest**  
**vosre BAC mérite un iPad 2 !**

**20 iPads 2 à gagner**  
**par tirage au sort !**

*Pour participer, complétez ce bulletin et déposez-le dans  
une agence CIC Ouest avant le 30 septembre 2011.*



Bulletin de participation :

**A renseigner par le lauréat :**

Nom ..... Prénom .....

Adresse du lauréat .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone ..... @mail .....

Bulletin déposé au CIC de ..... Code 14.....

J'accepte de recevoir des @mails de la part du CIC \* :  oui  non \* à remplir par le lauréat majeur

**Si vous avez moins de 18 ans, merci de remplir également cette partie avec un de vos parents :**

Mme, M. : Nom ..... Prénom ....., représentant  
légal de l'enfant mineur, autorise : Nom ..... Prénom .....  
né(e) le ..... à participer au jeu «Bacheliers 2011».

Téléphone du représentant légal : ..... @mail .....

J'accepte de recevoir des @mails de la part du CIC :  oui  non

J'accepte que mon enfant mineur reçoive des @mails de la part du CIC :  oui  non

Date ..... Signature

**CIC Ouest**

cic.fr